

## **SYLLABUS ET PLAN DE COURS**

### **DRT 6929H – Droit des technologies de l’information avancé**

#### **Vers une cyberjustice : enjeux et regards**

Trimestre : Été 2016

Professeur : Karim Benyekhlef [karim.benyekhlef@umontreal.ca](mailto:karim.benyekhlef@umontreal.ca)

Local B-2215

### **1. OBJECTIFS ET DESCRIPTION DU COURS**

L’accès à la justice est une question cruciale pour tous les pays du monde. En effet, d’un côté, elle suscite une certaine « défiance » à l’égard du politique, de l’autre, elle accentue l’exclusion des plus pauvres du développement économique et de ses externalités positives. Dans ce contexte, l’accès à la justice apparaît aujourd’hui comme indissociable de toute avancée sur le plan social, économique ou politique. Malgré cela, la disproportion entre les défis et les budgets alloués appelle à un constat unique : les initiatives visant à améliorer le fonctionnement du système de justice sont encore au stade embryonnaire.

Les années 90 ont marqué l’ouverture d’Internet au grand public et ont fait naître l’espoir d’un abaissement significatif des délais et des coûts judiciaires. À l’heure actuelle, la situation est cependant mitigée : d’une part, malgré l’investissement d’importants fonds publics, l’informatisation des tribunaux est extrêmement disparate à l’échelle mondiale ; d’autre part, les coûts et les délais de traitement des affaires ne permettent pas un accès effectif aux tribunaux pour la plupart des justiciables.

C’est sur cette toile de fond qu’a vu le jour le Laboratoire de cyberjustice de Montréal. Il vise à répondre à une problématique complexe, mais clairement identifiée : comment mettre les technologies de l’information au service d’un meilleur accès à la justice ? Conçu comme un espace de recherche et de collaboration, le Laboratoire est une structure où les processus de justice sont modélisés et repensés afin de mieux répondre aux attentes des justiciables.

Fer de lance au niveau national et international, l’Université de Montréal et l’Université McGill ont réussi à faire du Laboratoire de cyberjustice le lieu central des travaux de recherche relatifs à la cyberjustice. L’équipe du Laboratoire a acquis une solide expertise en matière de résolution extrajudiciaire des litiges, grâce à plusieurs projets concluants menés par les professeurs Karim Benyekhlef et Fabien Gélinas (tels que le CyberTribunal, eResolution ou encore ECODIR). Aujourd’hui, le Laboratoire élargit ses horizons en explorant également les terres de la justice traditionnelle.

L’objectif de cette école d’été est de diffuser l’état actuel des connaissances du Laboratoire, tout en offrant l’opportunité unique aux participants de côtoyer et d’échanger avec des experts réputés dans le domaine de la cyberjustice.

## 2. MODE DE PRÉSENTATION ET MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Le cours sera sous forme d'exposés magistraux, de tables rondes, de simulations

Le cours sera donné en français. Toutefois, certains des conférenciers invités présenteront en anglais.

## 3. MODE D'ÉVALUATION

### Travail maison: 100%

Les étudiants devront rédiger un travail individuel de 20 pages (police Times 12, interligne 1.5) sur un thème choisi parmi une liste de 6 thèmes (voir plus bas).

Le travail devra être transmis à l'assistante de recherche Christelle Papineau ([christelle.papineau@umontreal.ca](mailto:christelle.papineau@umontreal.ca)) par courriel au plus tard le 15 juillet 2016. Une pénalité de 20% sera imputée par jour de retard.

A noter que des points bonus seront accordés pour les étudiant(e)s qui participeront activement en classe, lors des ateliers et de la simulation.

Thèmes à choisir pour le travail maison :

- Vidéoconférence et les droits fondamentaux des personnes qui témoignent à distance.
- Les technologies numériques, l'accès à la justice et les personnes qui se représentent seules.
- Enjeux technologiques au regard du nouveau code de procédure.
- Nouvelles solutions technologiques au regard du respect du principe d'équivalence fonctionnelle.
- ODR en tant que processus extra-judiciaire privée ou intégré au système de justice publique.
- Les défis juridiques soulevés par le droit computationnel

## 4. OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Vu l'aspect novateur du sujet, il n'existe aucun ouvrage de référence regroupant tous les thèmes abordés durant le cours. Toutefois, les étudiants désirant compléter leurs lectures sont invités à consulter les ouvrages suivants :

- Mohamed S. ABDEL WAHAB, Ethan KATSH et Daniel RAINEY (éd.), *Online Dispute Resolution: Theory and Practice*, la Haie, Eleven, 2012. Disponible à l'adresse : [http://www.ombuds.org/odrbook/Table\\_of\\_Contents.htm](http://www.ombuds.org/odrbook/Table_of_Contents.htm)
- Dory REILING, *Technology for Justice*, Leiden, Leiden University Press, 2009.
- Neal FEIGENSON et Christina SPIESEL, *Law on Display: The Digital Transformation of Legal Persuasion and Judgement*, New York, New York University Press, 2009.
- Agustí CERRILLO et Pere FABRA (éd.), *E-justice: using information communication technologies in the court system*, Hershey, IGI, 2009.

- Carmela Mary Bernadette CHATEAU SMITH et Jean-François BOHNERT (éd.), *Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au service de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, LGDJ, 2013.

## PLAN DE COURS

---

### **Cours 1 (lundi 13 juin de 8h30 à 11h30) : Vers une cyberjustice (séance en français)**

Présentation du cours, des modes d'évaluation

- Les mots de la justice
  - o Baisse du nombre de dossiers
  - o Coûts et délais
- La cyberjustice
  - o Définition
  - o Incidences
- Le rôle du rituel
- Le Laboratoire de cyberjustice

#### Lectures préalables :

- Nicolas W. VERMEYS et Karim BENYEKHFLEF, « Premiers éléments d'une méthodologie de réformation des processus judiciaires par la technologie », dans Daniel Le Métayer (dir.), *Les technologies de l'information au service des droits : opportunités, défis, limites*, Bruxelles, Bruylant, 2010, p. 207.
- Site Web du Laboratoire de cyberjustice : <http://laboratoiredecyberjustice.org>.

#### Lectures suggérées :

- Pierre-Claude LAFOND, *L'accès à la justice civile au Québec*, Cowansville, Yvon Blais, 2012.
- Antoine GARAPON, *Bien juger : Essai sur le rituel judiciaire*, Paris, Odile Jacob, 2001.

### **Cours 2 (lundi 13 juin de 13h à 16h) : Regards croisés sur les enjeux de la cyberjustice (séance en français)**

- Les défis, succès et échec.
- Les incidences sociojuridiques et administratives.
- Les incidences procédurales.

**Modérateur :** Karim Benyekhlef

#### **Conférenciers invités :**

- Me Annie Gaudreault (Cour municipale de la ville de Québec)
- Me Caroline Doucet (Ministère de la Justice du Québec)
- Clément Camion (Éducaloi)
- Francis Lachance (Tribunal administratif du travail)
- Nicolas Vermeys (Université de Montréal)

Lectures préalables :

- Aucune

Lectures suggérées :

- Aucune

**Cours 3 (mardi 14 juin de 8h30 à 11h30) : Preuve civile et preuve électronique : la quête d'un dialogue (séance en français)**

- Présentation d'éléments de preuve technologique
  - Critères de validité
  - Caractéristiques

**Conférencier invité :** Pr. Vincent Gautrais

Lectures préalables :

- <http://lccjti.ca/articles/> (lire principalement les commentaires sur les articles 1 à 20)

Lectures suggérées :

- Vincent GAUTRAIS, *Preuve technologique*, Montréal, LexisNexis, 2014.
- Vincent GAUTRAIS, *Neutralité technologique : rédaction et interprétation des lois face aux changements technologiques*, Montréal, Éditions Thémis, 2012.

**Cours 4 (mardi 14 juin de 13h à 16h) : Produire une audience qui convient avec des participants distants, comparaisant par visioconférence (séance en français).**

Séance organisée dans le cadre des activités de la Chaire LexUM.

La séance sera basée sur des exemples concrets observés dans des situations d'audience réelle. Elle visera à faire sentir et comprendre les problèmes que posent cette forme d'imbrication des procédures judiciaires avec la technologie, et les compétences nouvelles d'ingénierie interactionnelle qu'elles exigent des professionnels de l'audience. On traitera en particulier les points suivants :

- Le développement du recours à la visioconférence pour les audiences judiciaires
- La redistribution des places et des rôles
- L'audience comme événement de parole et la nécessité de gérer la visibilité des participants
- Les cas particuliers des audiences par visioconférence multilingues avec interprète

**Conférencier invité :** Christian Licoppe (Telecom Paris Tech).

Lectures obligatoires :

- Verdier, M., Dumoulin, L., & Licoppe, C. (2012). « Les usages de la visioconférence dans les audiences judiciaires en France : les enjeux d'un protocole de recherche basé sur

l'enregistrement audiovisuel des pratiques », Ethnographiques.org, Numéro 25 - décembre 2012 Filmer le travail : chercher, montrer, démontrer, en ligne :

<http://www.ethnographiques.org/2012/Verdier,Dumoulin,Licoppe>

- Licoppe, C. & Dumoulin, L. (2015), "Les interactions publiques à l'épreuve des technologies de participation à distance. L'exemple de la visioconférence dans les audiences judiciaires". Socio 4, pp. 141-160.

### **Cours 5 (mercredi 15 juin de 8h30 à 11h30) : Un nouveau Code vers une procédure technologique (séance en français)**

La séance sera divisée en deux parties, respectivement animées par Alexandre Pasca et Antoine Guilmain. En premier lieu, la réforme de la procédure civile au Québec sera abordée dans une perspective comparative avec les réformes menées dans les autres provinces canadiennes et à l'étranger, quant aux pouvoirs de gestion d'instance et aux modes amiables de résolution des conflits. Une telle approche comparative vise à examiner de manière critique les changements induits par ces nouvelles procédures, tant sur les interactions entre les parties que sur les rôles des juges et avocats. Nous traiterons également dans cette première partie des valeurs éthiques et des obligations déontologiques de l'avocat à l'ère du numérique. En deuxième lieu, le nouveau Code de procédure civile sera appréhendé sur le plan technologique : Comment intègre-t-il les technologies de l'information et de la communication ? Quelle est la facture même de ce nouveau texte de loi? Ces questions nous amèneront à parler successivement de notification/signification technologique, de dépôt électronique de documents, d'interrogatoires avant et durant l'audience à distance par un moyen technologique, de saisie de supports technologiques, etc. Au bout du compte, l'objectif sera à la fois de modéliser la procédure technologique au Québec pour en dégager les principaux enjeux pour l'avenir.

**Conférenciers invités** : Antoine Guilmain (Université de Montréal) et Alexandra Pasca (Université McGill)

#### Lectures préalables :

- Fabien Gélinas et al, *Foundations of Civil Justice: Toward a Value-Based Framework for Reform*, Cham, Springer, 2015, pp. 39-48, 81-102, 112-114.
- Antoine Guilmain, « Un nouveau Code pour une procédure technologique : mémento à l'usage du pr@ticien » (à paraître)
- Antoine Guilmain, « Angle droit sur la visiojustice ! Petit décalogue à l'usage du praticien (Spotlight on Videoconferencing in the Courtroom: Practitioners' Ten Commandments) », *Actes du colloque annuel du RDCG 2015* (à paraître), 2015, en ligne : <http://ssrn.com/abstract=2671340>

#### Lectures suggérées :

- Patrick Gingras et Jean-François de Rico, « La transmission des documents technologiques » dans *XXe Conférence des juristes de l'État 2013 – XXe Conférence*, Cowansville, Yvon Blais, 2013, 409, en ligne : [http://lccjti.ca/wp-content/uploads/2013/04/Patrick-Gingras\\_Jean-Fran%C3%A7ois-De-Rico1.pdf](http://lccjti.ca/wp-content/uploads/2013/04/Patrick-Gingras_Jean-Fran%C3%A7ois-De-Rico1.pdf)

- Nicolas Vermeys et Cléa Iavarone-Turcotte, *Procédure et immatériel (Québec)*, Association Henri Capitant, Journées espagnoles, Barcelone et Madrid, du 19 au 23 mai 2014 (à paraître)
- Dominic Jaar et François Senécal, « Pratiques virtuelles - Déontologie réelle » dans *Développements récents en déontologie, droit professionnel et disciplinaire*, n° 399, Cowansville, Yvon Blais, 2015, 155, en ligne : <http://edoctrine.caij.qc.ca/developpements-recents/399/368221028>
- Dominique Simard et Antoine Guilmain, « Quel virage technologique pour les nouveaux règlements des tribunaux ? », Fasken Martineau DuMoulin, *Bulletin Litiges et résolution de conflits*, janvier 2016, en ligne : <http://www.fasken.com/fr/virage-technologique-nouveaux-reglements-tribunaux/>
- Antoine Guilmain, « Le nouveau Code de procédure civile au prisme des technologies de l'information » (2015) 73:2 *Revue du Barreau* 471, en ligne : <https://www.barreau.qc.ca/pdf/publications/revue/2014-tome-73-2.pdf>

**Cours 6 (mercredi 15 juin de 13h à 16h) : Panorama of cyberjustice initiatives in Canada (séance en anglais)**

- Overview of current Canadian approach to access to justice & potential role of technology in facilitating access to justice.
- Review of various technologies employed in Canadian courts.
- Discussion of barriers to implementing technology in Canadian courts

**Conférencières invitées :** Jane Bailey (Université d'Ottawa) et Jacquie Burkell (Western Ontario University)

Lectures préalables :

- Bailey, J., Jacquelyn Burkell and Graham Reynolds, “Access to Justice for All: Towards an ‘Expansive Vision’ of Justice and Technology” (2013) 31(2) *Windsor Yearbook on Access to Justice* 181.
- Bailey, J. and Jacquelyn Burkell “Implementing Technology in the Justice Sector: A Canadian Perspective” (2013) 11:2 *CJLT* 253-282.

Lectures suggérées :

- Bailey, J. “Digitization of Court Processes in Canada” *Cyberjustice Laboratory Working Paper No. 2* (23 October 2012, am June 2014), online: [http://site.cyberjustice.ca/Content/documents/WP002\\_CanadaDigitizationOfCourtProcesses20121023.pdf](http://site.cyberjustice.ca/Content/documents/WP002_CanadaDigitizationOfCourtProcesses20121023.pdf)

**Cours 7 (jeudi 16 juin de 8h30 à 11h30) : Les modes en ligne et alternatifs de résolution des conflits (séance en français)**

- Les MARCELS (modes amiables de règlement des conflits en ligne)
  - Description
  - Pratiques

- Exercice pratique avec la plateforme de règlement en ligne PARLe

**Conférencier invité :** Valentin Callipel (Laboratoire de cyberjustice)

Lectures préalables :

- Nicolas W. VERMEYS et Karim BENYEKHFLEF, « ODR and the Courts », dans Mohamed S. ABDEL WAHAB, Ethan KATSH et Daniel RAINEY (éd.), *Online Dispute Resolution: Theory and Practice*, la Haie, Eleven, 2012, p. 295. Disponible à l'adresse : [http://www.ombuds.org/odrbook/vermeys\\_benyekhlef.pdf](http://www.ombuds.org/odrbook/vermeys_benyekhlef.pdf)

Lectures suggérées :

- Nicolas VERMEYS, « Les modes privés de prévention et de règlement des différends en ligne » p 309, in *Régler autrement les différends sous la direction de Pierre-Claude Lafond*, LexisNexis 2015
- Cléa IAVARONE-TURCOTTE, « Et s'il était possible d'obtenir une justice en ligne ? », (2012) [http://www.crdp.umontreal.ca/\\_ancien\\_site/docs/articles\\_314.pdf](http://www.crdp.umontreal.ca/_ancien_site/docs/articles_314.pdf)

**Cours 8 (jeudi 16 juin de 13h à 16h) : Intelligence artificielle et droit : la science numérique au service du législateur, du juge et de l'administration**

Les avancées en matière de sciences numériques et d'intelligence artificielle ont permis de concrétiser les théories anciennes qui mathématisaient le droit. La science juridique accueille désormais des outils informatiques, fondés sur le principe de l'algorithme, comme processus d'aide à la décision. Cette approche est connue sous le terme de *droit computationnel*.

L'administration est la première utilisatrice de ces instruments, pour assurer le respect des prérogatives régaliennes de l'État principalement en matière fiscale, douanière et policière. Le législateur et le juge adoptent une position encore prospective, mais plusieurs projets d'envergure laissent entrevoir un potentiel pour l'office du juge et l'édiction des lois.

Cette séance est une introduction à l'approche computationnelle du droit. Elle a pour objectif de donner les premières clés de compréhension aux étudiants, tant juridiques que techniques, tout en les initiant à de nouveaux outils procéduraux. L'idée est de comprendre les mouvements dématérialisés qui animent la science juridique d'aujourd'hui et de demain.

**Conférencière invitée :** Christelle Papineau (Université de Montréal)

Lectures préalables :

- GOUVELAIRE LOUISE, « Le logiciel qui prédit les délits », *Le Monde* (5 janvier 2013).
- KATZ, Daniel Martin et Michael James BOMMARITO II, « *A mathematical approach to the study of the United States Code* », *SSRN, Electron. J.* 2010 ( 6 pages à lire)
- VAN ENGERS TOM et Emile DE MAAT, *Mission impossible? : automated norm analysis of legal texts*, 2003.



- M WING Jeannette, *Computational thinking*, communications of the AMC, March 2006, vol 49 n°3 (p33-35)

Lectures suggérées :

- GENESERETH MICHAEL, *Computational law: the Cop in the Backseat*, CODEx the Stanford Center for legal informatics, 2015.
- CITY OF CHICAGO, *Food inspection forecasting Optimizing inspections with analytics*, en ligne : <[chicago.github.io/food-inspections-evaluation/](http://chicago.github.io/food-inspections-evaluation/)>.
- CONSEIL D'ETAT FRANÇAIS, *Mieux encadrer l'utilisation d'algorithmes prédictifs à l'égard des individus* in *Etude annuelle 2014, Le numérique et les droits fondamentaux*, coll Etudes et documents, Conseil d'Etat, 2014 (p 237-239) :
- KATZ, Daniel Martin et Michael James BOMMARITO II, « *A mathematical approach to the study of the United States Code* », *SSRN, Electron. J.* 2010.
- Tom VAN ENGERS et AW Vandlerberghe RADBOUD, *The POWER-Light Version: improving Legal quality under time pressure*, Aix en Provence, Springer Science and business media, electronic Government: first International conference EGOV 2002, 2002, p. 486 pages.

**Cours 9 (vendredi 17 juin de 8h30 à 11h30) : Une simulation de procès virtuel au Laboratoire (séance en français)**

- Simulation d'un procès civil
- Échanges sur les incidences de la technologie sur le procès

Lectures préalables :

- Aucune

Lectures suggérées :

- Aucune

**Cours 10 (vendredi 17 juin de 13h à 16h) : La cyberjustice dans les pays en développement (séance en français)**

- Le droit et les institutions de la justice dans l'aide au développement: le contexte (acteurs, objectifs, pratiques) dans lequel s'insère la question des réformes de la justice et la cyberjustice dans les pays en développement
- Avantages offerts par la cyberjustice pour les pays émergents
- Obstacles au développement de la cyberjustice dans les pays émergents
- Réflexion prospective sur les stratégies technologiques visant un accès effectif à la justice dans les pays en voie de développement

**Conférencier invité :** Renaud Beauchard

Lectures préalables :

- K. Benyekhlef, E. Amar & V. Callipel, « ICT-Driven Strategies for Reforming Access to Justice Mechanisms in Developing Countries », (2015) in 6 *The World Bank Legal Review* 325 : [http://issuu.com/world.bank.publications/docs/9781464803789\\_part2](http://issuu.com/world.bank.publications/docs/9781464803789_part2).
- R. Beauchard, « Réduire l'écart entre les promesses et les accomplissements du développement international en matière de cyberjustice : en finir avec l'impressionnisme de la modernisation », in \_\_\_\_\_

Lectures suggérées :

- H. Root & K. May, « Judicial Systems and Economic Development », In *Rule by Law: the Politics of Courts in Authoritarian Regimes*, edited by Tom Ginsburg and Tamir Moustafa. Cambridge University Press (2008)
- Nicolas W. VERMEYS, « La cyberjustice et l'espace OHADA : Des outils virtuels pour une avancée réelle », (2013) *JADA* 102
- Dory Reiling, *Technology for Justice, How Information Technology Can Support Judicial Reform*, Leiden Univ. Press (2009).

**Cours 11 (samedi 18 juin de 8h30 à 11h30) : Cyberjustice and Access to justice (séance en anglais)**

This session will offer some critical perspectives on cyberjustice and access to justice.

It will pose the following questions:

- Is technology the answer to access to justice crisis or just the latest access to justice fad?
- How can we make sure that technologies meant to improve access to justice address actually user needs?
- Do we have an ethical obligation as a profession to provide access to justice via technology?

Over the course of the three hours, we will look critically at arguments that suggest that technology is *not* a good way to increase access to justice in marginalized communities such as rural and remote, low-income and elderly populations. We will also explore how to build technology so that people remain at the centre of its design, and question our ethical obligations around access to justice and technology.

**Conférencière invitée :** Nicole Aylwin (Winkler Institute for Dispute Resolution)

Lectures préalables :

- [Face to Face legal Services and Their Alternatives: Global Lessons from the Digital Revolution \(2014\), Roger Smith and Alan Peterson - Chapter 2.](#)
- [UPL, Technology and Access to Justice \(2015\), Ron Dolin.](#)
- Digital Delivery of Legal Service for People on Low Income (2014)
- [To Save Everything \(2013\).](#) Evgeny Morozov, Chapter 1..

Lectures suggérées :

- Access to Civil & Family Justice: A Roadmap for Change (2013), Action Committee on Access to Justice in Civil and Family Matters.

English: [http://www.cfcj-fcjc.org/sites/default/files/docs/2013/AC\\_Report\\_English\\_Final.pdf](http://www.cfcj-fcjc.org/sites/default/files/docs/2013/AC_Report_English_Final.pdf)

French: [http://www.cfcj-fcjc.org/sites/default/files/docs/2013/AC\\_Report\\_French\\_Final.pdf](http://www.cfcj-fcjc.org/sites/default/files/docs/2013/AC_Report_French_Final.pdf)